



**SPEED
SKATING
CANADA**

CHAMPIONNATS CANADIENS NÉO-JUNIORS SUR LONGUE PISTE

**3-4 février 2024
Fort St. John, C.-B.**

Publication : 20 septembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS	3
1.1. Objet	3
1.2. Modifications.....	3
2. EXIGENCES D'INSCRIPTION	3
2.1. Date limite d'inscription.....	3
2.2. Critères d'inscription.....	4
3. FORMAT DE COMPÉTITION	4
3.1. Liste des programmes et événements.....	4
3.2. Composition des paires : (500 m, 1000 m, 1500 m, 3000 m).....	4
3.3. Épreuve de poursuite par équipe (six tours)	4
3.4. Épreuve de départ groupé junior de l'ISU - 10 tours	6
4. RÉSULTATS ET PRIX	6
ANNEXE A : NOUVEAUX DÉPARTS	7
ANNEXE B - FORMULAIRE DE RETRAIT DE PATINAGE DE VITESSE CANADA	9

1. RENSEIGNEMENTS

1.1. Objet

L'objectif et le principe fondamental de cette compétition sont de créer un espace de développement distinct pour les patineurs néo-juniors âgés de 14 et 15 ans qui ont été mal desservis jusqu'à présent. En créant un événement adapté à cette tranche d'âge, nous éliminons toute ambiguïté du cadre précédent et offrons davantage de possibilités de compétition. Cet objectif est essentiel étant donné le déclin notable de la participation dans cette tranche d'âge. En donnant la priorité à ce groupe, nous souhaitons augmenter la rétention dans notre sport. La structure de l'événement encourage à la fois le patinage individuel de style olympique, le départ groupé et les épreuves par équipe, ce qui favorise les interactions sociales. Cette approche est conforme à nos objectifs physiques, sociaux et cognitifs pour le sport.

1.2. Modifications

Des modifications à ce document peuvent être nécessaires pour s'assurer que les objectifs de la compétition soient atteints et que la sécurité des participants soit maintenue. Toute modification apportée à ce document sera communiquée par voie électronique à tous les OSPT et publiée sur le site Web de PVC. De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.

2. EXIGENCES D'INSCRIPTION

2.1. Date limite d'inscription

Date limite d'inscription sur IceReg – 10 jours avant (24 janvier 2024)

- Aucune inscription préliminaire n'est requise pour cet événement.
- Inscription directement sur IceReg.

Remarque : Pour en savoir plus au sujet de la catégorie de sexe des participants, veuillez vous référer à la section 5 de la [Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de PVC](#).

Liste des participants - 12 jours avant (22 janvier 2024)

- La liste des participants sera publiée sur le site web de l'événement.

Inscriptions tardives

- Aucun patineur, de remplacement ou autre, ne sera accepté après la date limite d'inscription.

2.2. Critères d'inscription

Il n'y a pas de limite d'inscriptions pour cet événement. Toutes les inscriptions (participants admissibles) avant la date limite seront acceptées. Pour être admissibles à participer aux championnats néo-juniors, les athlètes doivent appartenir à la catégorie d'âge Neo-Junior 14 (C2) ou Neo-Junior 15 (B1).

- Il n'y a pas de critères de temps pour cette compétition.

3. FORMAT DE COMPÉTITION

3.1. Liste des programmes et événements

Catégories	Jour 1	Jour 2
Filles 14-15 Garçons 14-15	500 m style olympique (SO) 1500 m style olympique (SO) Poursuite par équipes	1000 m style olympique (SO) 3000 m style olympique (SO) 10 tours départ groupé juniors de l'ISU

3.2. Composition des paires : (500 m, 1000 m, 1500 m, 3000 m)

- Jumelages et tirages au sort : Les têtes de série pour le 500 m style olympique et le 1500 m style olympique seront établies à partir des temps d'inscription relatifs. L'ordre de départ des paires se fera selon l'ordre de classement des concurrents, de sorte que les concurrents les mieux classés partiront dans la première paire et ainsi de suite. Des quatuors peuvent être utilisés, si nécessaire, tel que déterminé par le commissaire de course, en consultation avec l'arbitre en chef et le (ou la) représentant(e) technique de PVC.
- L'ordre de départ du 1000 m style olympique sera établi à partir des résultats du 500 m style olympique. L'ordre de départ du 3000 m style olympique sera établi à partir des résultats du 1500 m style olympique. Des temps de nouveaux départs seront utilisés au besoin (voir la section des nouveaux départs à l'annexe A).
- Retraits : En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et envoyé une heure avant la course suivante. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la course ou l'épreuve suivante, sauf dans le cas d'un DNS ou d'un retrait pour raisons médicales.

3.3. Épreuve de poursuite par équipe (six tours)

- Les poursuites par équipe doivent être patinées sur le couloir de course intérieur.

- L'équipement de sécurité pour cette épreuve est le même que pour les épreuves de départ groupé. Tenez compte des règlements correspondants ([SSC D3-300](#)/ISU Communication [2584](#) and ISU Communication [2586](#)).
- Les équipes de poursuite par équipe seront formées sur la base des **capacités** des patineurs et de leurs temps sur 500 mètres. Les catégories sont les suivantes, tous les patineurs pouvant participer :

Filles	14-15
Garçons	14-15

- Les résultats du 1500 m seront compilés en une liste par genre. Les équipes seront composées de groupes de quatre patineurs, à l'exception des groupes de la finale dans lesquels les équipes peuvent être composées de trois à cinq patineurs s'il y a un nombre impair.
- Tous les patineurs doivent terminer les six tours de la poursuite par équipe et le temps du (ou de la) dernier(ère) patineur(euse) sera utilisé(e) comme temps d'arrivée.
- En utilisant une mesure de performance avec handicap (voir ci-dessous), les temps de 1500 m des patineurs seront combinés pour créer un handicap. Par conséquent, les gagnants de cette épreuve seront l'équipe qui exécute le mieux la poursuite par équipe plutôt que l'équipe qui a le temps le plus rapide.
- Ce format de poursuite par équipe basé sur les capacités entraînera les patineurs à exécuter une poursuite par équipe avec des patineurs de capacités relatives. En limitant les écarts de capacités, les patineurs de chaque équipe seront plus proches les uns des autres et devraient donc être en mesure de mettre en œuvre une stratégie plus efficace.
- Aucun(e) patineur(euse) ne peut être membre de plus d'une équipe de poursuite par équipe.
- Les paires de poursuite par équipe seront classées en fonction de la moyenne des temps de passage sur 1500 m de tous les patineurs de l'équipe. L'équipe la plus rapide affrontera l'équipe la plus rapide suivante, et ainsi de suite.
- Toutes les poursuites par équipe seront menées comme une finale.
- Tout retrait de l'épreuve de poursuite par équipe doit être soumis au responsable des concurrents ou au comité d'organisation hôte le soir avant l'épreuve, les changements étant acceptés jusqu'à la fin de l'échauffement le jour de l'épreuve.
- Un minimum de trois (3) patineurs et un maximum de cinq (5) patineurs peuvent participer à la poursuite par équipe.
- Deux équipes de poursuite en équipe participeront à la course en même temps. Dans le cas d'un nombre impair d'équipes, l'équipe avec la plus faible moyenne de temps combiné concourra sans paire.
- Format :
 - Les temps sur 1500 m seront additionnés et divisés par le nombre de patineurs pour créer une moyenne.
 - Le temps moyen sera multiplié par un facteur de 1,6, ce qui donnera le temps d'arrivée prévu.
 - Le temps de la course à la ligne d'arrivée sera calculé comme un pourcentage du chrono projeté à la ligne d'arrivée.
 - Les équipes seront classées selon leur pourcentage de chrono. Plus le pourcentage d'écart est faible, meilleur est le classement de l'équipe.

Ex. Temps de 1500 m des quatre patineurs : 1:58,47 (118,47), 1:59,32 (119,32), 1:59,77 (119,77), 2:00.49 (120,49)

- Temps total : 518,05
- Moyenne : $518,05 / 4 = 129,51$
- Prévu: $129,51 \times 1,6 = 3:27,22$ (207.22 secondes)
- Temps de patinage : 3:30,10 (210,10 secondes)
- Pourcentage en utilisant le temps projeté : $(210,10 / 207,22) \times 100 = 101,39 \%$ d'écart

3.4. Épreuve de départ groupé junior de l'ISU - 10 tours

- Le classement pour le départ groupé et les paires seront basés sur les résultats du 1500 m style olympique (y compris les nouveaux départs, conformément à l'annexe A).
- Les 24 temps les plus rapides du 1500 m style olympique participeront à la finale A, tandis que tous les autres patineurs prendront part à la finale B.
- Le couloir de course sera déterminé à la discrétion de l'arbitre en chef en consultation avec le représentant technique de PVC.
- Le format de la course sera organisé selon les règlements techniques de l'ISU, les règlements 257 et 265 et la communication 2572 de l'ISU.
- L'équipement de sécurité pour cette épreuve est le même que pour les épreuves de départ groupé. Tenez compte des règlements correspondants ([SSC D3-300](#)/ISU Communication [2584](#) and ISU Communication [2586](#)).
- Les problèmes de sécurité spécifiques au site seront traités à la discrétion de l'arbitre en chef en consultation avec le ou la représentant(e) technique de PVC.

4. RÉSULTATS ET PRIX

- Les champions et médaillés des distances individuelles recevront des prix pour les 500 m, 1000 m, 1500 m, 3000 m et de départ groupé. Aucun titre de champion(ne) du classement général ne sera attribué.



ANNEXES

ANNEXE A : NOUVEAUX DÉPARTS

Autorisation de nouveaux départs dans les épreuves de style olympique aux Championnats canadiens néo-juniors sur longue piste

Les nouveaux départs pour les Championnats néo-juniors sont conçus de manière à favoriser la participation et le développement de chaque patineur(euse) tout au long de l'événement. Tout en préparant les patineurs pour de futurs événements nationaux juniors et seniors, nous voulons nous assurer que les patineurs ne ratent pas d'occasions de participer pour des motifs superflus. Les patineurs auront droit à un nouveau départ selon les conditions décrites ci-dessous.

A. Dans les circonstances suivantes, les patineurs se verront accorder un nouveau départ et sont toujours admissibles aux médailles et au classement national :

- L'athlète a été gêné(e) sans qu'il y ait faute de sa part (ex. problème de croisement).
- Panne d'équipement avant la course dont l'arbitre en chef a été informé.
- À la discrétion de l'arbitre en chef

B. Dans les circonstances suivantes, les patineurs sont admissibles à un nouveau départ pour les temps de demi-finales seulement :

- L'athlète ne termine pas la course en raison d'une chute ou d'une disqualification.
- Si un(e) athlète est disqualifié(e) au départ (double faux départ), il prendra immédiatement un nouveau départ, avec la paire de course.
- Le (ou la) patineur(euse) n'a pas commencé la course (DNS) de façon involontaire
- Si un(e) athlète ne change pas de voie.
- - À la discrétion de l'arbitre en chef

ANNEXE B - FORMULAIRE DE RETRAIT DE PATINAGE DE VITESSE CANADA

Date de la compétition : _____	Retrait pour distance : _____	<input type="checkbox"/> 500 m <input type="checkbox"/> 1000 m <input type="checkbox"/> 1500 m <input type="checkbox"/> 3000m <input type="checkbox"/> 10 tours départ groupé <input type="checkbox"/> Poursuite par équipe
	Heure de l'épreuve sur l'horaire des courses : _____	
Nom de l'athlète : _____	Signature de l'athlète : _____	

Raison officielle du retrait

Nom du médecin ou de l'entraîneur(e) : _____	Signature du médecin ou de l'entraîneur(e) : _____
--	--

À L'USAGE EXCLUSIF DE L'ARBITRE EN CHEF :

Date de réception : _____ Temps reçu : _____

Signature de l'arbitre en chef